REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX – TRAVAIL – PATRIE

ARRETE N° 11D/A/302 /MINEDUB DU - 6 FEV 2018
portant nomination de responsables dans les services déconcentrés du Ministère de l'Education de Base.

LE MINISTRE DE L'EDUCATION DE BASE,

Vu la Constitution ;
Vu le décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2011/409 du 09 décembre 2011 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2012/268 du 11 Juin 2012 portant organisation du Ministère de l'éducation de Base,

ARRETE :

Article 1er : Sont, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommés aux postes ci-après dans les services déconcentrés du Ministère de l'Education de Base :

DELEGATION REGIONALE DE L'EDUCATION DE BASE DE L'ADAMAOUA

SOUS-DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

SERVICE DE LA CARTE SCOLAIRE, DU SPORT ET DES ACTITVITES POST ET PERISCOLAIRES

Chef de Service: Madame **BOULLEYS BELLO Jacqueline, épouse TIAYON**, Professeur des Lycées d'Enseignement Général, Matricule **548 368-M**, précédemment en service dans la même Délégation, en remplacement de Monsieur NDOBELA TIA Samuel, muté.

DELEGATION REGIONALE DE L'EDUCATION DE BASE DE L'EST

SOUS-DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

SERVICE D'ACCUEIL, DU COURRIER, DE LA LIAISON ET DE LA TRADUCTION

Chef de Service: Monsieur **NDOBELA TIA Samuel**, Instituteur de l'Enseignement Général, Matricule **529 550-V**, précédemment Chef de Service de la Carte Scolaire et des Activités Post et Périscolaires à la Délégation Régionale de l'Education de Base de l'Adamaoua, poste vacant.

SERVICES DU PREMIER MINISTRE
VISA
00638 01 FEV 2018
PRIME MINISTER'S OFFICE

SOUS – DIRECTION DES EXAMENS ET CONCOURS

SERVICE DE LA REPROGRAPHIE

Chef de Service: Monsieur **NONO TCHEWE Jean Omer,** Contractuel d'Administration, Matricule **645 052-P**, précédemment en service dans la même Délégation, en remplacement de Madame AKOE Martine, décédée.

Article 2 : Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature, prévus par la règlementation en vigueur.

Article 3 : Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

Yaoundé, le - 6 FEV 2018

SERVICES DU PREMIER MINISTRE
VISA
00638 01 FEV 2018
PRIME MINISTER'S OFFICE

Le Ministre de l'Education de Base,

REPUBLIQUE DU CAMEROUN / REPUBLIC OF CAMEROON — Le Ministre / The Minister — MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE / MINISTRY OF BASIC EDUCATION

Mme YOUSSOUF, née ADIDJA ALIM